

# Programme d'autorisation préalable des médicaments

À GreenShield, certains médicaments doivent faire l'objet d'une autorisation avant de pouvoir être remboursés dans le cadre de votre régime d'assurance.

## Pourquoi certains médicaments nécessitent-ils une autorisation préalable?

Certains médicaments nécessitent une autorisation préalable en raison de leur coût élevé et des risques d'utilisation inappropriée (utilisation excessive ou non indiquée). Pour assurer l'innocuité et l'efficacité des traitements, GreenShield établit certains critères médicaux que vous devez d'abord remplir.

## En quoi le programme d'autorisation préalable peut-il être avantageux pour moi?

Ce programme vise à garantir que les médicaments sont utilisés de manière sûre, appropriée et conforme aux directives cliniques. Il favorise le recours aux traitements de première ligne éprouvés avant tout autre, plus poussé. Ainsi, il permet de veiller à ce que vous bénéficiiez des meilleurs soins et, parallèlement, contribue à gérer la hausse du coût des médicaments et à protéger la valeur de votre régime d'assurance médicaments.

## Comment savoir si un médicament est admissible ou nécessite une autorisation préalable?

Dans GreenShield+, vous pouvez vérifier facilement si un médicament est admissible ou nécessite une autorisation préalable.

### Marche à suivre

1. Ayez en main le nom ou le numéro d'identification (DIN) du médicament.
2. Connectez-vous à votre compte GreenShield+ et accédez à l'outil de recherche de médicaments.
3. Dans la barre de menu supérieure, sous **Assurance**, sélectionnez **Vérifier mes protections**.
4. Sélectionnez la catégorie **Médicaments (d'ordonnance)**.
5. Recherchez le médicament par son nom ou son DIN.

### Vous obtiendrez l'un des trois résultats ci-dessous.

**Admissible** – Le médicament est donc admissible.

**Non admissible** – Le médicament n'est donc pas admissible.

**Le médicament d'exception nécessite une autorisation** – Le médicament est donc admissible si certains critères médicaux sont remplis.

- Cliquez sur **Afficher les renseignements** pour télécharger le formulaire d'autorisation.

## Comment puis-je soumettre une demande d'autorisation préalable?

1. Demandez à votre médecin d'examiner les critères d'admissibilité et de remplir le formulaire avec vous.
2. Envoyez le formulaire :
  - a. **par courriel** à [drugspecial.autho@greenshield.ca](mailto:drugspecial.autho@greenshield.ca) (c'est le moyen le plus rapide!);
  - b. **par télécopieur** au 1 866 797-6483;
  - c. **par la poste** à GreenShield, Autorisation préalable des médicaments, P.O. 1606, Windsor (Ontario) N9A 6W1.

## Que se passe-t-il ensuite?

**La réponse à votre demande d'autorisation préalable vous sera transmise dans GreenShield+.**

Pour y accéder, dans la barre de menu supérieure, sélectionnez **Assurance**, puis cliquez sur **Autorisation préalable pour un médicament**. Un peu plus tard, vous recevrez également la réponse par la poste.

**Demande approuvée** – Le médicament est admissible. Aucune autre autorisation préalable ne sera requise (sauf si un délai s'applique). Vous pourrez désormais réclamer ce médicament normalement.

**Demande refusée** – Le médicament n'est pas admissible ou des renseignements supplémentaires sont requis. Vous pourrez payer vous-même le médicament ou discuter d'une solution de rechange avec votre médecin.

### **Vous n'avez pas accès à GreenShield+?**

1. Appelez-nous ou écrivez-nous par courriel pour demander le formulaire.
2. Envoyez-nous le formulaire rempli par courriel, télécopieur ou la poste.
3. Vous recevrez une réponse par la poste.

### **Besoin d'aide?**

Communiquez avec le **Service à la clientèle de GreenShield au 1 833 880.0087**, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 (HE). N'oubliez pas de dire à votre médecin ou à la pharmacie que votre régime d'assurance médicaments prévoit un programme d'autorisation préalable.

### **Pour nous joindre**

**Par téléphone** : 1 833 880-0087, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 (HE)

**Par courriel** : [drugspecial.autho@greenshield.ca](mailto:drugspecial.autho@greenshield.ca)

**Par la poste** : GreenShield Autorisation préalable des médicaments

P.O. 1606, Windsor (Ontario) N9A 6W1

**Par télécopieur** : 1 866 797-6483.